



# La Panthère

NUMÉRO

32

Juillet  
2013

## Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : [Charles.delaroy@skynet.be](mailto:Charles.delaroy@skynet.be)

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : [marc.wauquier@skynet.be](mailto:marc.wauquier@skynet.be)

Site 19 ACh : [http:// www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be) Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Compte : 001-3709573-78 (IBAN BE69001370957378) de ASBL 19 ACh

## Le Mot du Président

L'été nous a fait vivre les événements "récurrents" vécus avec plus ou moins d'intérêt selon les goûts de chacun : Roland-Garros, Wimbledon, Tour de France, contrôles budgétaires, etc.

Cette année cependant, il nous a fait vivre deux actes particulièrement importants.

Le premier est l'accord sur la sixième (j'aurais plutôt tendance à dire la "xième ") réforme de l'Etat, dont je ne sais pas à ce stade, comme citoyen ordinaire, s'il y a lieu de s'en réjouir ou pas : wait and see.

Le second est le couronnement de notre nouveau Roi. Conscients que sa tâche ne sera pas simple, nous ne pouvons que souhaiter bon succès au Roi Philippe I et répéter notre attachement à la Monarchie.

Nous disons aussi merci au Roi Albert II et lui souhaitons de profiter pleinement d'un repos bien mérité.

José Toussaint

### Dans ce numéro

Excursion du 29 septembre 2013

BBQ du 26 mai 2013

Divers

Rétablissons la vérité

Maison de la Jeunesse

Hommage à un Ancien

In memoriam

# Excursion du 29 septembre 2013 - Croisière Montagne Saint-Pierre

Le musée du Mardasson étant en transformation jusqu'à la fin 2013, notre projet d'excursion à BASTOGNE est reporté à 2014. Nous avons donc opté pour une croisière sur la Meuse, avec en option (seulement pour les désireux) la visite guidée de la Montagne Saint-Pierre.

## **Le rendez-vous est fixé à 13 h 30 à la passerelle SAUCY à LIÈGE**

Le départ en navigation vers LANAYE se fera à 14 h 00. L'arrivée au pont de LANAYE aura lieu à 15 h 30. Notre groupe se séparera, à cet endroit, en fonction de l'option choisie : les « montagnards » débarquent pour la balade guidée dans la Montagne Saint-Pierre ; le reste du groupe poursuit la navigation dans la tranchée de KANNE et sur la partie flamande du canal Albert.

À 17 h 30, retour à bord des « montagnards » et départ vers LIÈGE où l'arrivée est prévue à 19 h 00 à la passerelle. Au cours de cette dernière partie, un morceau de tarte et une tasse de café vous seront offerts.

À titre de précision, la visite à la Montagne Saint-Pierre consiste en une montée de plus ou moins 1500 mètres et un retour en descente sur la même distance. Le port de chaussures confortables est conseillé aux montagnards.

L'accès à la passerelle d'embarquement, compte tenu du marché de la Batte et des Fêtes de Wallonie, est recommandé en utilisant les transports en commun. Arrivée en train à la gare de Liège-Palais, prendre par la place de la République française, la rue de la Régence, et la Grand Poste située près de la passerelle d'embarquement (distance : environ 500 mètres).

De la gare des Guillemins, prendre, soit les bus 2 ou 3 qui vous amèneront jusqu'à la passerelle Saucy, soit les bus 1 ou 4, jusqu'à la place Saint-Lambert.

## **Votre participation financière pour ce dimanche**

**Membre(s) et parent(s) 1<sup>er</sup> degré** : 8 euros.

Enfant(s) de ces membre(s) moins de 12 ans : 7 euros.

**Non-membre(s) et parent(s) 2<sup>e</sup> degré** : 14 euros.

Enfant(s) de moins de 12 ans : 7 euros.

Cette participation, valant inscription, devra être versée **avant le 05 août 2013 (date limite pour la réservation du bateau)** au compte suivant :

**Anciens du 19 ACh-Liège IBAN BE33 0012 1367 8346 – BIC GEBABEBB**, avec la mention « montagnard » ou « pas montagnard » (indispensable pour la réservation du ou des guides).

✂-----

## **Formulaire d'inscription à renvoyer avant le 05 août 2013 à :**

Max Troussart, Henisstraat, 174 à 3700 Tongeren – Tél./Fax : 012/239680 E-mail : [fb013565@skynet.be](mailto:fb013565@skynet.be)

Nom et Prénom du membre : .....

Nombre de parent(s) 1<sup>er</sup> degré + enfant(s) de moins de 12 ans : .....

Nombre d'invité(s) + enfant(s) de moins de 12 ans : .....

Nombre de « montagnard(s) » : .....

Nombre de « non-montagnard(s) » : .....

Date et signature

## Noire BBQ de printemps à Elsenborn – 26 mai 2013

Quand on parle de printemps, c'est en anorak que nous avons dû nous déplacer, dans un brouillard épais pour parvenir au camp. Notre président, dans son intervention, nous a dit que l'on pouvait rentrer les pièces, que nous ne pourrions pas tirer. Comme de coutume, deux heures plus tard, le brouillard était levé, mais le climat toujours aussi hivernal.

Notre traiteur, Martin OTTEN, avait délégué son équipe II qui nous a fourni une prestation 5 étoiles. Merci à eux tous !! Merci aussi au Commandant du camp pour l'aide précieuse qu'il nous a fournie et plus particulièrement, nos remerciements s'adressent aux deux membres du camp qui nous ont aidés de manière remarquable.

Nous étions quelque 122 Anciens, dont 2 enfants, pour cette réunion annuelle sur le théâtre de nos plus beaux exploits et c'est dans la bonne humeur traditionnelle que les souvenirs d'antan ont été une nouvelle fois renouvelés.

L'équipe du CALi vous remercie une fois de plus pour la confiance que vous lui accordez. Nous espérons que notre prochaine activité connaîtra à nouveau un franc succès.

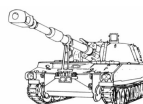


## Divers

Ne manquez pas de visiter notre site Web à l'adresse [www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be)



La Panthère 33 paraîtra en décembre 2013



À la demande du Colonel Hre Claude Grandelet, Chef de Corps du Régiment, de mai 1981 à juin 1984, nous publions la lettre ci-dessous qui est susceptible d'aider à rétablir certaines vérités en ce qui concerne l'affaire Lumumba.

## Introduction à la lettre de Général Paelinck

Au début du mois d'avril, l'annonce de la participation du MI6 britannique au meurtre de Lumumba a donné l'occasion à certains journaux belges de publier des articles reprenant les calomnies de Ludo De Witte. Le Général Paelinck a protesté, mais rien n'a été publié. Il n'y a pas de droit de réponse, nos noms n'ayant été cités. Pourtant ils ont été donnés clairement lors de la publication de la plainte de la famille Lumumba, il y a un an. Nos amis et connaissances respectifs ne l'ont pas oublié. Il en résulte parfois un doute, une suspicion de crime très difficile à supporter, d'autant plus que l'innocence des officiers belges a été établie il y a une douzaine d'années par la commission parlementaire belge.

C'est pourquoi le Général Paelinck approuve la diffusion de sa lettre adressée au Soir.

Nous voulons aussi attirer l'attention sur le fait que, si rien ne change, les instructeurs envoyés actuellement en Afghanistan, au Mali, etc. , n'ont aucune garantie que la même mésaventure ne leur arrivera pas...vers 2060 ou 2070 ! (le chauffeur occasionnel de l'auto blindée qui est un ancien sergent commando de la fin de la guerre, est âgé actuellement de près de 93 ans ! )

Il suffira qu'une personne malveillante porte une accusation de complicité d'un « crime de guerre » ou « contre l'humanité » réel ou imaginaire commis à des dizaines de kilomètres d'eux, même si c'est sur décision du chef de l'Etat local et en sa présence et celle de ses ministres que les faits se sont passés. Tout cela bien que ces instructeurs aient été en mission officielle.

À quand les mandats d'arrêt internationaux ? Évidemment, il n'y aura pas toujours un « Fonds Lumumba » en jeu.

Je voudrais enfin profiter de cette opportunité pour vous préciser ma propre implication dans cette affaire, avec l'espoir de mettre fin aux suspicions qui commencent à me peser lourd.

Peu après la surprise de voir débarquer Lumumba et son escorte de soldats de Mobutu de l'avion qui nous avait été simplement signalé comme "suspect", j'ai été chargé, avec mon auto blindée Greyhound et notre peloton de la 1re Compagnie PM, d'assurer la sûreté immédiate de la maison de brousse où Lumumba était détenu. On craignait une intervention armée des bataillons de « casques bleus » de l'ONU présents dans la garnison (comme ils l'avaient fait à Léopoldville l'année précédente). La garde effective des prisonniers était assurée par quelques militaires d'une autre unité et par des membres de la police katangaise.

J'ai bientôt été chargé d'une autre mission à Elisabethville, sans doute avant même que les ministres katangais ne se soient réunis et certainement avant qu'ils aient pris leur décision de mise à mort. Si bien que je me trouvais à 40 ou 50 Km de l'endroit de l'exécution dont j'ai tout ignoré.

Claude Grandelet, Colonel Hre

## LETTRE ADRESSÉE AU SOIR

« Je suis le Général er Claude PAELINCK, Président du Cercle Royal des Anciens Officiers des Campagnes d'AFRIQUE (CRAOCA) et ancien officier en service au Congo et au Katanga .C'est à ce titre que je m'adresse à vous concernant votre article paru dans « Le Soir » de ce matin au sujet de la mort de Patrice Lumumba.

Dans votre texte vous faites référence (en italiques parfois) aux allégations de Ludo DE WITTE qui sont injurieuses à l'égard des officiers belges en service, à cette époque, au Katanga. En effet, la commission parlementaire belge d'enquête sur la mort de Lumumba n'a JAMAIS conclu que « sa mise à mort a été planifiée et ordonnée par des officiers belges ». De même, Ludo DE WITTE ment (et il le sait ! ) lorsqu'il vous dit (en italiques dans le texte ) : « Le QG de la SABENA a servi à planifier le transfert (de Lumumba ), puis que ce sont des officiers belges qui ont torturé et exécuté Lumumba au Katanga ».Ceci est totalement faux, mensonger et insultant pour les officiers belges du Katanga.

La vérité se trouve dans les textes de la commission parlementaire qui, certes, a conclu à la "responsabilité morale " de la Belgique, mais en aucun cas à une quelconque culpabilité des officiers belges dans cette affaire. », etc.

Général e.r. Claude PAELINCK

# Nouvelles de la Maison de la Jeunesse à Ixelles

Cette année, notre association n'a pas manqué d'apporter son soutien aux enfants de la Maison de la Jeunesse (Ramure) à Ixelles.

Notre contribution s'est traduite par l'acquisition d'équipements vestimentaires destinés à la pratique du football, activité physique très prisée des pensionnaires de l'institution.

Ci-dessous, copie de la lettre de remerciements qui nous a été transmise.



Maison de la Jeunesse

Chaussée de Boondael 102  
Bruxelles 1050  
Tél.: 02 641 56 50 - fax: 02 641 54 80

Ixelles, le 27 mai 2013.

ASBL 19 ACH

A l'attention de Monsieur José Toussaint

Rue François Couteaux, 44/20

1090 Bruxelles.

Monsieur,

Monsieur Van Geit m'ayant informé que l'ASBL des Anciens du 19<sup>ème</sup> ACH avait marqué son accord sur l'utilisation projetée pour votre don 2013, nous avons fait l'achat du matériel pour l'activité foot (vous trouverez en annexe les factures d'achats du matériel).

Je tiens par la présente à me joindre aux enfants et au personnel de la Maison de la Jeunesse, pour remercier de tout cœur l'ASBL des Anciens du 19<sup>ème</sup> ACH pour tout ce que vous réalisez au profit des enfants depuis tant d'années.

Je compte sur vous pour être notre porte-parole auprès de toute votre équipe pour leur faire part de toute notre reconnaissance. Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Christine Delangre.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christine Delangre', with a stylized flourish at the end.

Lieu de vie pour jeunes de 3 à 18 ans

## Hommage à un Ancien du Régiment



Alain VERSCHAEREN était un type serviable et formidable tant à l'armée que dans la vie civile.

Je l'ai rencontré la première fois dans les années 85/86 lors d'un tournoi de football organisé par le 1er Régiment de Guides ; il jouait en compagnie de Thierry FRENET, de Bertrand DEVLECHAUWER et de Jean DOLDERS. Il était le gardien de but de l'équipe. À Siegen, au quartier Normandie, je n'ai de lui que de vagues souvenirs : il était affecté à la Batterie Etat-major et Services et travaillait comme employé au Ménagement troupe.

Dans le civil, c'était une autre histoire car je le côtoyais fréquemment au club de darts "The Gunners". Un type génial qui ne perdait jamais son sang froid.

C'est en 1994 que nous nous sommes retrouvés dans la même unité : la Batterie A du Régiment d'Artillerie à Cheval à Altenrath. Que du bonheur ! Nous sommes partis ensemble en ex-Yougoslavie dans le cadre de Belbat IX, dans la Baranja, où il a assuré son métier en tant que chauffeur du chef de peloton, André VERIS. Homme de terrain, prêt à se sacrifier pour des choses utiles, Alain était Alain, avec ses défauts et ses qualités. Il est resté chauffeur chef de peloton à la Batterie A, tout en assumant des missions çà et là. Je ne peux que dire de lui qu'il fait partie des gens bien, comme tous ceux du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval !

Au revoir mon pote...

Thierry VERVOORT

## IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse que nous nous devons de vous faire part des décès

- de Monsieur **Roland HAYEZ**, fils du Major e.r. Franz HAYEZ, survenu à Yverdon-les-Bains (Suisse) le 07 septembre 2012  
  
né le 15 octobre 1963, Roland HAYEZ était marié et avait 2 enfants âgés de 14 et 19 ans. Il exerçait à l'université de Lausanne en tant que professeur d'économie.
- de Monsieur **Marcel ART**, père du Capitaine e.r. Christian ART, survenu à Mont-Godinne le 10 avril 2013
- de Monsieur **Guy MALDAGUE**, père du Commandant Marc MALDAGUE, survenu à Arlon le 11 avril 2013
- du Premier Brigadier-chef **Alain VERSCHAEREN**, survenu début avril 2013
- de Madame Jeanne **BEUKEN**, épouse de l'Adjudant e.r. Léon KAIRIS, survenu à Lavoir le 01 juillet 2013

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.